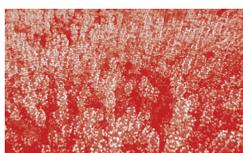
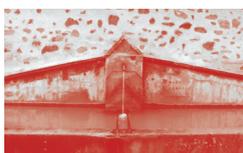
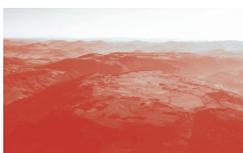
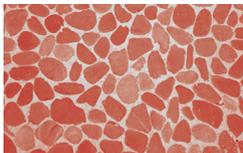




C.a.U.e



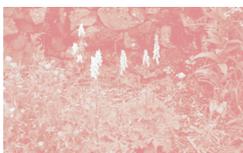
**Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et de
l'Environnement
de la Haute-Loire**



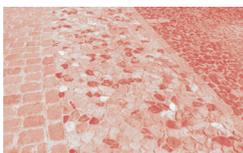


Les CAUE sont des organismes départementaux mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Ils ont pour vocation de promouvoir la qualité des projets de construction, d'aménagement d'espaces publics, la préservation des paysages, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti. Ceci au travers de conseils, d'actions de sensibilisation ou de formations spécifiques.



Le CAUE s'adresse à l'ensemble des acteurs du cadre de vie : les collectivités territoriales, les services de l'État, les professionnels (architectes, aménageurs, artisans, etc.), le milieu de l'enseignement, et les particuliers.



Des missions de service public



Informer et sensibiliser...

... **le grand public** aux richesses de nos paysages et de notre patrimoine, à l'enjeu d'en préserver les spécificités, et plus largement à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE organise pour cela des visites, des expositions, élabore des publications pédagogiques, etc. Un fond documentaire, spécialisé, est également disponible et ouvert à tous.

Conseiller...

... **les particuliers et les collectivités territoriales** dans leurs démarches de construction et d'aménagement.

Le CAUE guide gratuitement les particuliers pour l'implantation et la conception d'une construction, pour la rénovation d'un bâtiment ou l'aménagement des espaces extérieurs, ainsi que dans la recherche de professionnels compétents. Pour les collectivités, c'est un interlocuteur éclairé pour la faisabilité, programmation, et formalisation de leur projet (d'architecture, paysage, urbanisme, etc.).

Former...

... **les élus, les professionnels et les acteurs du cadre de vie**, pour monter en compétence sur des sujets techniques et mieux appréhender les enjeux du territoire.

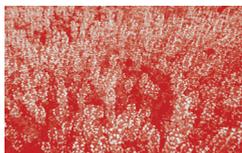
Le CAUE construit et anime des journées thématiques, de réflexion et de travail, des visites sur le terrain et des sessions de formation adaptées.

Une équipe pluridisciplinaire à votre service

Composée d'architectes conseil,
d'une paysagiste conseil...

Contact

L'accueil se fait sur rendez-vous, dans les bureaux du CAUE ou sur le terrain, selon les problématiques et les besoins.



43

Haute-Loire

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

16 rue Jean Solvain
43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. : 04 71 07 41 76

contact@caue43.fr

www.caue43.fr